Historique du 26e régiment de chasseurs à pied – Librairie militaire de L. Baudoin – imprimeur éditeur - 1898 –
Bibliothèque municipale de Lyon/numelyo – cote 378056 – Droits : licence ouverte – saisie 2024

HISTORIQUE

DU

26e BATAILLON

DE CHASSEURS A PIED

AVANT-PROPOS

———

Vers le milieu du siècle dernier apparaissent en France les premiers corps légers. Ils s'appellent chasseurs **de FISHER**, du nom de leur fondateur, et se composent de chasseurs à pied et de chasseurs à cheval réunis ; ils ont pour mission de couvrir et d'éclairer l'armée.
En 1788, les chasseurs à pied sont séparés des chasseurs à cheval et forment douze bataillons qui portent les noms de différentes provinces.
De 1791 à 1794, de nouveaux bataillons sont créés et reprennent le nom de *chasseurs à pied.*
Tous ces corps disparaissent sous Napoléon Ier qui ne voulait qu'une « seule et même infanterie »; les 6 brigades légères, en effet, ne différaient guère des brigades de ligne que par leur uniforme. Napoléon cependant, en supprimant les corps d'élite, en laisse subsister les traces, en groupant dans chaque régiment les hommes qui se font remarquer par leur discipline et leur valeur.
Il forme dans chaque bataillon, à côté des compagnies du centre, des compagnies d'élite de grenadiers et de voltigeurs.
Ces derniers étaient chargés principalement du service de reconnaissance ; ils étaient « les explorateurs de la marche de leur corps » (général Duhesme), et, au début de l'action, ils se portaient en avant du régiment pour combattre en tirailleurs. Les voltigeurs se composaient d'hommes de petite taille et devaient avoir toutes les qualités de souplesse que l'on cherche à donner aujourd'hui aux chasseurs à pied.
A la fin de l'empire, la garde comprenait deux régiments de chasseurs à pied, et c'est un de ces régiments qui resta le dernier debout à Waterloo.
En 1815, les chasseurs disparurent de nouveau.
Enfin, en 1839, un bataillon de tirailleurs est créé à Vincennes comme essai, à titre provisoire. Envoyé en Afrique, il s'y fait immédiatement remarquer par ses solides qualités, et les services qu'il rend étant jugés concluants, il devient définitivement, dès 1840, le 1er bataillon de chasseurs à pied.

La création de neuf autres bataillons semblables est décrétée le 27 octobre de la même année. Les corps d'élite au début sont principalement destinés aux guerres d'Afrique, mais bientôt on les rencontre partout où va s'illustrer le drapeau français ; et en 1853, à la veille de la guerre de Crimée, dix nouveaux bataillons sont créés.
Enfin, en 1871, leur nombre est porté à trente.
Enfin, lors de la formation d'un corps expéditionnaire pour la campagne de Madagascar, un nouveau bataillon est créé.
Le 40e bataillon[1] (c'est ainsi qu'il fut désigné) ; est formé à 4 compagnies, désignées par voie de tirage au sort dans les 11e, 12e, 14e et 22e bataillons.

1 Formé à Grenoble le 1er février 1895, le 40e fut envoyé le 15 mars à Nîmes et s'embarqua à Marseille, pour Majunga, le 12 avril.

Ces compagnies sont portées à l'effectif de 200 hommes par des prélèvements[1] faits sur l'ensemble des 30 bataillons, parmi les volontaires.
Depuis quelques années, les corps d'armée dans leur composition normale ne comprennent plus de chasseurs à pied. Les bataillons sont indépendants ou groupés et presque tous échelonnés, soit sur des frontières menacées du N.-E. et de l'Est, soit derrière les Vosges et les Alpes.
Ils forment ainsi une ligne de sûreté en avant de l'armée française ; et le jour où il faudra défendre la Patrie, ce seront les chasseurs à pied qui auront l'honneur de se rencontrer les premiers avec l'ennemi.
Ce jour-là, comme partout ailleurs, ils sauront être à hauteur de leur noble mission :

« La France peut compter sur nous,
« Les fils seront dignes des pères. »

HISTORIQUE DU BATAILLON

Par décision du 15 décembre 1870, le général **FAIDHERBE**, commandant en chef l'armée du Nord, prescrit la formation à 5 compagnies du 22e bataillon de marche de chasseurs à pied, à Boulogne-sur-Mer.
Le capitaine **LACOMBE**, en attendant la nomination d'un chef de bataillon, est chargé de son organisation. Grâce à ses efforts, dès la fin de l'année les compagnies sont organisées et armées.
Par décision du 26 décembre, M. **de BERNARDY de SIGOYER**, chef de bataillon au 44e régiment d'infanterie, est nommé au commandement du 22e bataillon de marche ; mais, souffrant d'une blessure grave reçue au siège de Thionville, il ne peut rejoindre qu'à la fin de janvier.
Le 5 janvier 1871, le bataillon se rend à Saint-Omer, pour compléter son organisation, au dépôt du 1er bataillon.
Quelques jours après, par ordre du général commandant l'armée du Nord, il prend la dénomination du 25e bataillon de marche de chasseurs à pied et, par décret du 30 janvier, il devient définitivement le 26e bataillon de marche de chasseurs à pied.
Il compte alors près de 800 hommes de troupe provenant des dépôts des 1er et 20e bataillons de mobilisés et de nombreux évadés rentrant par la Belgique.
L'instruction a été poussée aussi rapidement que possible et, dès cette époque, le bataillon peut tenir sa place auprès des autres troupes.
Il est placé dans la brigade **ISNARD**.
Le 2 février, l'armistice est signé.
Il va tenir garnison à Bergues, puis à Lille, où il arrive le 20 février.
Le 8 mars, il reçoit l'ordre de se rendre à Roubaix où une grève générale des ouvriers fait craindre une émeute.
Les dispositions habiles et énergiques prises par le commandant **de SIGOYER** mettent vite fin à la grève ; le 13 mars, l'ordre est rétabli et le bataillon rentre à Lille.
Le maire de la ville de Roubaix, dans une lettre adressée au commandant, remercie le bataillon de son concours efficace.

1 C'est ainsi que le 26e bataillon fut appelé à fournir 26 chasseurs au 4e. Sur ces 26 chasseurs, 15 sont morts à Madagascar : les chasseurs DENIZE, COMMARD, MOUTARDIER, BARTHET, MULLER, LAPILLE, DUVAL, ETIENNE, BARNABÉ, MESSIER, RIVIÈRE, LECOQ, POULLAIN, TESSIER, DAREAU.

Le 26e bataillon n'a pas eu l'honneur de se rencontrer avec l'ennemi sur les champs de bataille, il lui était réservé d'être mêlé au triste épisode de la Commune. Dans ces temps malheureux de guerre civile où il ne pouvait être question de conquérir de la gloire, notre bataillon a fait preuve des plus sérieuses qualités militaires, et ainsi, il a pu rendre de signalés services à la Patrie.
Le 31 mars, il arrivait à Versailles réduit à 311 hommes, par suite de la libération des mobilisés et des hommes engagés pour la durée de la guerre.

Le cadre des officiers était le suivant :

État-major.	**DE BERNARDY DE SIGOYER,** chef de bataillon.
	DUMOUTIER, médecin aide-major de 1re classe.
	LACOMBE, capitaine. 1re compagnie
1re compagnie	**LAMBERT**, lieutenant.
	DANET, sous-lieutenant.
	FLORENT, capitaine.
2e compagnie	**DAVET DE BENERY,** sous-lieutenant.
	FOLLIOT, sous-lieutenant.
	MOUTAVON, capitaine.
3e compagnie	**GAZEILLES**, lieutenant.
	FAVEL, sous-lieutenant.
	DÉPRÉAUX, capitaine.
4e compagnie	**JEANNERET**, sous-lieutenant.
	CRÉTIN, sous-lieutenant.
	LAPEYRÈRE, capitaine.
5e compagnie	**CAJAR**, sous-lieutenant.

Le bataillon fait partie, dans le corps d'armée du général **DOUAY**, de la 1re brigade (général Duplessis), de la 7e division (général Vergé), de l'armée de Versailles.
Pendant le premier combat livré sur le plateau de Châtillon, la 7e division est en réserve ; pendant le deuxième, la 1re brigade dont fait partie le bataillon, occupe la ferme de Grange-Damerose.
Les insurgés abandonnent leurs positions sur les hauteurs et se retirent vers le fort d'Issy.
Le 5 avril, le bataillon se porte en avant et va occuper Fleury et les positions avoisinantes ; pendant toute la journée, le fort d'Issy ne cesse d'envoyer des obus sur les différents points qu'il occupe.
Le lendemain, il quitte ses positions et se rend à Sèvres, où toute la division se rassemble.
La division **VERGÉ** est échelonnée le long de la rive gauche de la Seine ; et du 8 au 14 avril, en butte à des alertes continuelles, le bataillon est chargé de garder militairement le pont de Saint-Cloud ; il le fait occuper chaque jour par une compagnie forte de 80 hommes.
A partir du 15, la 7e division de l'armée de Versailles devient 3e division de l'armée de réserve ; quelques jours après, le général **DUPLESSIS**, nommé général de division, est remplacé, à la tête de la 1re brigade, par le général **DAGUERRE**.

Le 16, le bataillon reprend à Sèvres son ancien bivouac ; les jours suivants, aux avant-postes, quatre chasseurs sont blessés.
Le 30 avril, pour protéger la réparation du pont de Sèvres, la 1re compagnie (capitaine Lacombe) passe sur la rive droite de la Seine et occupe Billancourt qui reste en notre possession, malgré le feu violent des fédérés. Trois chasseurs sont encore blessés.
Le 8 mai, les opérations de siège dirigées contre l'enceinte de Paris, commencent par l'ouverture de la tranchée. Le bataillon, dont le casernement est toujours à Sèvres, est chargé de protéger les travaux des attaques de droite qui font face aux bastions 67,66 (Point-du-Jour) et à la porte Saint-Cloud.
Le bataillon, alternant avec d'autres troupes, fournit ce service jusqu'au 21 mai. Dès le 14, il occupe en permanence l'île Saint-Germain, d'où il protège la droite des travaux de tranchée et d'où il surveille le cours de la Seine jusqu'au pont d'Auteuil.
Le 21 mai, les travaux d'approche sont poussés jusqu'à 100 mètres du mur d'enceinte, nos batteries ouvrent un feu violent sur les remparts et le feu de la défense est complètement éteint.
Dans l'après-midi, un bataillon de grand'garde s'étant emparé par surprise de la porte Saint-Cloud, le 26e bataillon prend immédiatement les armes, pénètre dans l'enceinte et concourt à l'attaque.
Au fur et à mesure de l'arrivée des autres corps de la division et des troupes du général **DOUAY**, le mouvement offensif se prononce. C'est ainsi que le bataillon contribue à la prise successive des bastions nos 63, 64, 65, 66 et 67.
Vers 9 heures du soir, placé en tête de la division, il s'empare de la porte d'Auteuil et des bastions 62 et 61.

22 Mai. – Vers 2 heures du matin, le corps du général **CLINCHANT** vient occuper les positions conquises par la division **VERGÉ**. Celle-ci continue son mouvement en avant et se trouve massée à 8 heures sur la place du roi de Rome.
A 9 heures, le 26e bataillon reçoit l'ordre de précéder la division et de se diriger par les quais sur le Palais de l'Industrie.
A son arrivée au pont des Invalides, la 1re compagnie reçoit une grêle de projectiles partant du jardin des Tuileries et de la barricade qui ferme le quai à hauteur de la terrasse du bord de l'eau. Les chasseurs n'ayant aucun obstacle qui puissent les protéger, essuient ce feu avec calme. Animés par l'exemple de leurs chefs, ils font des prodiges d'adresse, s'emparent du Palais de l'Industrie et forcent à la retraite les postes avancés qui sont disséminés dans les Champs-Élysées.
Cette affaire, qui fait le plus grand honneur à la 1re compagnie, lui causa des pertes sensibles : 5 morts et 16 blessés sur un effectif de 60 hommes, attestent l'ardeur de la lutte.

Dans un rapport adressé le 22 au soir au général **DAGUERRE** par le commandant de **SIGOYER**, M. le capitaine **LACOMBE** est cité d'une façon spéciale « pour avoir, dans les journées des 21 et 22 mai, donné les plus grandes preuves de bravoure et d'intelligence de la guerre ».

Trois compagnies occupent le Palais de l'Industrie ; les 2e et 3e, sous le commandement du capitaine **MONTAVON**, sont placées en réserve en arrière du Palais avec mission de garder le pont des Invalides.
La fusillade continue pendant tout le reste de la journée : nous avons à déplorer la mort du sous-lieutenant **FAVEL** tué sur le pont des Invalides.
Les meilleurs tireurs du bataillon montent sur la toiture du Palais et, par leur tir ajusté, paralysent le feu de la batterie établie sur la terrasse du bord de l'eau.

24 mai. – « Le 24 mai, à 4 heures du matin, le bataillon reçoit l'ordre de se porter dans le jardin des Tuileries en suivant la terrasse du bord de l'eau et se maintenir dans cette position jusqu'à ce qu'un ordre nouveau lui trace l'itinéraire à suivre ». Un quart d'heure après, le bataillon était en marche. Le mouvement fut si rapide et mené avec un tel entrain, que de petits postes insurgés restés en observation près des Tuileries, furent enlevés. Le bataillon prit position derrière la barricade qui fermait le quai, près du pont de la Concorde, sur la terrasse du bord de l'eau. Là, il attendit les ordres qu'il devait recevoir. On était immobilisé en présence des incendies dont on était enveloppé de toutes parts. Le capitaine **LACOMBE** en profite pour aller seul faire une reconnaissance sur les quais, où il constate que le feu des Tuileries s'étend de proche en proche, que le musée du Louvre est menacé, et que si on veut le sauver, il faut agir résolument, sans perdre une minute ».

« Le commandant n'hésite pas ; il se décide à n'obéir qu'à son initiative et prend immédiatement ses dispositions pour s'emparer du Louvre.

« La place n'était pas bonne : du haut d'une barricade placée près du Pont-Neuf, les fédérés balayaient les quais[1]. »

La 4e compagnie reçoit l'ordre de déblayer le terrain. M. le sous-lieutenant **CRÉTIN**, de cette compagnie, part au pas de course avec sa section, débusque l'ennemi et le refoule jusqu'au Pont-Neuf.

La 2e section profite du mouvement offensif de la 1re pour s'emparer du Louvre, se porte aux fenêtres qui font face aux quais et, dans cette position, tient l'ennemi en respect.

« En même temps, le surplus du bataillon s'empresse, homme par homme et au pas de course, de se glisser le long des murailles pour arriver jusqu'à la porte vitrée qui donne accès dans la galerie des antiques. Le commandant est des premiers ; il fait enfoncer la porte à coups de crosses[2]. »

« Il ne s'agissait plus maintenant de combattre des révoltés, il fallait combattre l'incendie sans armes appropriées et le vaincre ; ce n'était point tâche facile. On fouille les caves, les chantiers où les ouvriers avaient abandonnés leurs outils ; tout ce qui peut servir, haches, pioches, marteaux, fut saisi avec empressement ; et la dernière compagnie, ayant à sa tête son capitaine, M. **LACOMBE**, s'élance dans les escaliers, grimpe jusque sur les toits et, entre la salle des États et le pavillon La Trémouille, essaye de pratiquer une coupure. Le cœur ne manquait à personne, mais l'endroit n'était pas tenable, l'intensité de la chaleur, sinon les flammes, repoussait les travailleurs.

« Le sergent **ALAZÉ** dirigeait la 1re escouade, il fut forcé de reculer jusqu'en avant du pavillon Lesdiguières ; si celui-ci eût pris feu, le musée des tableaux, envahi par la grande galerie, eût flambé comme paille.

« Pendant que la 1re compagnie s'efforçait d'isoler le Louvre, les quatre autres gardées par leurs sentinelles, avaient déposé leurs fusils et, sous la direction des officiers, faisaient la chaîne depuis les prises d'eau jusque sur les toits, à l'aide de tous les récipients que l'on avait pu découvrir[3].

Trente hommes furent envoyés au pavillon Richelieu, où la bibliothèque embrasée était, de ce côté-là aussi, une menace pour le Louvre.

Sur ces entrefaites arrivèrent un détachement du 91e et un détachement des sapeurs-pompiers de Paris. Grâce à ce renfort, l'incendie fut maîtrisé et le bataillon put rejoindre la division, conformément aux ordres qu'il venait de recevoir. Vers 2 h. 1/2, il occupait la place du Châtelet.

Le Musée du Louvre était sauvé !

1 Convulsions de Paris.

2 Rapport de la 4e Commission d'initiative parlementaire.

3 Convulsions de Paris.

« Le 25 mai, après une nuit de repos bien gagnée, le 26e bataillon reprit sa marche en avant. Après avoir escaladé, sous le feu des insurgés, quelques barricades, dans la rue des Francs-Bourgeois, il attaqua la place Royale, occupée en force par les « fédérés. «
La 1re et la 2e compagnie, sous le commandement du capitaine **LACOMBE**, enlèvent, dans un brillant combat, la place Royale et toutes les rues qui y débouchent. Un poste avancé est immédiatement établi dans une maison du boulevard Beaumarchais, qui a vue sur la rue Amelot et le boulevard « Richard-Lenoir.
« Le général **DAGUERRE**, qui assistait à l'action, félicite les officiers et les chasseurs de leur conduite ; toute la brigade campe sous les arcades et sous les arbres de la place.

« *26 mai.* – Vers 2 heures du matin, le général **DAGUERRE** fit appeler le commandant **de SIGOYER,** que l'on chercha vainement et que l'on ne put découvrir. On s'inquiéta, on fouilla les maisons voisines, on interrogea les soldats et les sentinelles. A minuit, on avait vu le commandant se diriger seul vers la Bastille ; depuis lors il n'avait point reparu. A 5 heures, la brigade se porta vers la place de la Bastille ; à 8 heures, elle en était maîtresse, et se forma près de la colonne de Juillet, pendant que le 26e bataillon, dont le capitaine **LACOMBE** avait pris le commandement, et le 37e régiment d'infanterie de marche arrachaient aux insurgés les barricades qui formaient l'entrée du boulevard Richard-Lenoir ; à 9 heures, le corps du commandant **de SIGOYER** fut retrouvé près d'une maison incendiée, entre le boulevard Beaumarchais et la rue Jean-Beausire.
« Ce fut un cri de douleur parmi les hommes du bataillon, qui adoraient leur commandant. Le commandant **de SIGOYER** a dû être assommé d'un coup de crosse de fusil, son cadavre est resté là même où il a été frappé ; les débris enflammés d'une maison l'ont couvert, lui ont carbonisé une partie du corps et l'ont mutilé de telle sorte que l'on a pu, jusqu'à un certain point, croire qu'un supplice atroce lui avait été infligé. Après avoir été tué, il fut dévalisé[1]. »
A 5 heures du soir, grâce aux mouvements tournants qui s'opèrent sur les deux ailes de la brigade, la place de la Bastille est complètement dégagée.
Cette journée nous coûta neuf blessés, dont le lieutenant **GAZEILLES**, qui s'était particulièrement fait remarquer par son énergie et son sang-froid.
Le capitaine **LACOMBE** prend provisoirement le commandement de bataillon.
Dans les journées des 27 et 28, le bataillon occupe successivement la place du Trône, le faubourg Saint-Antoine et la porte de Vincennes. L'insurrection est vaincue, et l'on procède au désarmement général.

Dans ces huit jours de combats incessants, le 26e bataillon de chasseurs a largement payé sa dette à la cause de l'ordre. Il a eu 2 officiers tués, dont son commandant, et deux autres grièvement blessés, 11 hommes de troupe tués et 47 blessés, sur un effectif de 294 hommes.
En raison des services rendus par le commandant **de SIGOYER,** dont l'initiative et l'énergie ont sauvé les trésors accumulés dans les salles du Louvre, l'Assemblée nationale a accepté le rapport présenté par la 4e Commission d'initiative parlementaire et a voté la loi suivante :

1 Convulsions de Paris.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ,
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE promulgue la loi dont la teneur suit :

En récompense du service éminent qu'a rendu le commandant **MARTIAN DE BERNARDY DE SIGOYER**, en contribuant d'une manière spéciale à sauver le musée du Louvre de l'incendie du 27 mai 1871,
Il est accordé :

1° A sa veuve, une pension viagère de 2,000 francs qui se cumulera avec celle à laquelle la loi lui donne droit ;
2° A chacun de ses quatre enfants, une pension viagère de 500 francs, outre la faculté d'être élevés gratuitement dans les écoles de l'État.

Le Président de la République,
Signé : A. THIERS.

L'exposé des motifs dit : « Si parmi les trésors de l'art ancien de l'art moderne amoncelés dans le Louvre, quelques-uns avaient été déplacés, le plus grand nombre restait encore et allait disparaître dans un épouvantable sinistre lorsque est intervenu, avec autant de courage que d'à-propos, le 26e bataillon de chasseurs à pied. Eh bien ! Le brave commandant qui l'a conduit, celui que ses compagnons d'armes sont unanimes à proclamer le plus méritant de tous, il est mort, et c'est vis-à-vis de sa famille désolée que la France peut et doit s'acquitter du service immense rendu à la civilisation par la conservation du Musée du Louvre ».
En outre, à la suite de leur belle conduite pendant l'insurrection, furent nommés chevaliers de la Légion d'honneur :

MM. **MONTAVON**, capitaine.
ALAZÉ, sergent.

Obtinrent la médaille militaire :

MM. **SARRANTE**, sergent-major.
GAUDIN, sergent.
MICHAUX, caporal.
CAZÉ, chasseur de 1re classe.

C'est avec un légitime orgueil que le 26e bataillon de chasseurs inscrit dans ses annales le rapport de la 4e Commission d'initiative, rapport qui a été établi après une enquête des plus sérieuses.
Certes, cet orgueil est légitime, et le bataillon peut dire avec fierté que c'est grâce à lui que le Louvre a été préservé du plus désastreux des sinistres, en empêchant par son intervention spontanée, courageuse, intelligente, l'anéantissement des chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture, rassemblés dans notre grand Musée national.
Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts vient, d'ailleurs, sur la proposition de M. **KAËMPFEN**, directeur des Musées nationaux (arrêté du 10 août 1895), d'attribuer au bataillon, en souvenir du service rendu, dans ces tristes circonstances, les bustes suivants, qui proviennent de l'atelier de moulage du Louvre :

Augereau, Hoche, Marceau, La Tour-d'Auvergne.

« Le don de ces bustes », dit cet article, « rappellera aux officiers et aux soldats du 26e bataillon ce qu'ont fait leurs devanciers dans des temps tragiques pour la protection du Louvre menacé par l'incendie... »
Du 28 mai au 6 juin, le 26e bataillon occupe la caserne Saint-Joseph, dite caserne de la Courtille, et au moyen de nombreuses patrouilles, assure la tranquillité de ce quartier. Le 13 juin, le 26e bataillon, avec toute la division **VERGÉ** (4e corps), quitte Paris et va s'établir au camp de Villeneuve-l'Étang.
Le 11 août, M. le chef de bataillon **POTIER** prend le commandement du bataillon.
Le 9 octobre, le bataillon complète ses cadres à huit compagnies, et le dépôt est transféré à Vincennes.
Le 28 mars 1872, le 4e corps quitte le camp de Villeneuve-l'Étang pour tenir garnison à Paris. Le bataillon occupe la caserne Bonaparte.
Le 27 septembre, il quitte Paris pour se rendre au camp de Saint-Germain ; et enfin, le 20 novembre, il est dirigé par voie ferrée sur Épernay, qui devient sa nouvelle garnison.
En 1875, le 26e bataillon est désigné comme bataillon du 6e corps d'armée. En vertu de la loi du 13 mars 1875, les 5e, 6e et 8e compagnies sont licenciées, la 7e devient compagnie de dépôt.
Le 15 octobre 1880, l'état-major et les compagnies actives quittent Epernay pour aller tenir garnison à Longwy.
Après les grandes manœuvres de 1887, le bataillon se dirige sur sa nouvelle garnison de Saint-Mihiel, où il arrive le 19 septembre.
Le 1er octobre suivant, la compagnie de dépôt est supprimée à Épernay.
Enfin, le 1er mai 1894, le 26e bataillon est porté à six compagnies.

Officiers, sous-officiers, caporaux et chasseurs morts au champ d'honneur.

MM.		
FAVEL	Sous-lieutenant	Tué le 22 mai 1871, pont des Invalides
DE BERNARDY DE SIGOYER	commandant	Tué le 25 mai 1871 aux abords de la Bastille
GUERNE	Chasseur	Tués aux opérations de Paris en mai 1871
BRIARD	Chasseur	
PESNEL	Chasseur	
DISTINGUIN	Chasseur	
SEVESTRE	Chasseur	
GAUTHIER	Chasseur	

Noms de MM. les commandants du 26e bat. de chasseurs.

MM.		
DE BERNARDY DE SIGOYER	26 décembre 1870 au 25 mai 1871	Tué comme commandant du bataillon pendant l'insurrection de Paris
POTIER	11 août 1871 au 17 novembre 1876	Décédé général de brigade
CAILLARD	17 novembre 1876 au 7 juin 1879	Général commandant le 3e corps d'armée
MARCHAND	7 juin 1879 au 31 janvier 1880	Général commandant la 3e brigade d'infanterie
HERRINGER	3 mars 1880 au 24 juillet 1884	Décédé lieutenant-colonel au retour de l'expédition du Tonkin
de LESTAPIS	du 1er août 1884 au 15 avril 1890	Colonel au 57e de ligne
SEELWEGER	15 avril 1890 au 26 février 1894	Lieutenant-colonel au 79e de ligne
NICOLAS	26 février 1894	Hors cadre en Indo-Chine
BERGE	19 mai 1895	

Corps d'officiers au 11 janvier 1871

(formation du 25e bataillon de marche de chasseurs à pied devenu, le 28 janvier, le 26e bataillon de chasseurs à pied).

M. **BERNARDY DE SIGOYER**, chef de bataillon commandant.

Numéros des compagnies	Nom des officiers	Grades	Ancienneté
1re	**LACOMBE**	Capitaine	12 sept. 1870
	LAMBERT	Lieutenant	31 déc. 1870
	DANET	Sous-lieutenant	3 déc. 1870
2e	**FLORENT**	Capitaine	24 déc. 1870
	DAVET DE BENERY	Sous-lieutenant	3 déc. 1870

3e	**MONTAVON**	Capitaine	20 déc. 1870
	GAZEILLES	Lieutenant	6 janv. 1871
	FAVET	Sous-lieutenant	20 déc. 1870
4e	**DESPREAUX**	Capitaine	8 janv. 1871
	JEANNERET	Sous-lieutenant	20 déc. 1870
5e	**LAPEYRERE**	Capitaine	20 déc. 1870
	LUQUIN	Lieutenant	2 déc. 1870

Effectif des hommes de troupe : 782

L'état-major du bataillon est constitué le 29 août ; sont nommés aux emplois de :

Capitaine-major. MM. **LACOMBE**.
Sous-lieutenant trésorier **CAJAR**
Lieutenant d'habillement **GAZEILLES**.

Corps d'officiers au 9 octobre 1871
(formation à 8 compagnies).

État-major.

Chef de bataillon. MM. **POTIER**
Capitaine-major. **LACOMBE**
Capitaine adjudant-major. **CASAL**
Lieutenant d'habillement. **GAZEILLES**
Sous-lieutenant trésorier. **CAJAR**
Médecin-major de 2e classe. **PINGAUD**
Médecin aide-major de 1re classe. **DUMONTIER**

Numéros des compagnies	Capitaines	Lieutenants	Sous-lieutenants
1re	**GANDIN**	**ROEDERER**	**CHARTON**
2e	**FLORENT**	**MESSAGE**	**FOLLIOT**
3e	**CAVAIGNAC**	**ROCHEFORT**	**JANNERET**
4e	**DESPREAUX**	**ROCHETIN**	**CRETIN**
5e	**MONTAVON**	**GAUDELETTE**	**BURCKADSMAYER**
6e	**DENIS**	**ROMAN**	**MOULIS**
7e	**LAPEYRERE**	**SEGALAS**	**DAVET DE BENERY**
8e	**BISSIERE**	**LAMBERT**	**DANET**

Corps d'officiers au 11 avril 1875
(formation à 4 compagnies et 1 compagnie de dépôt).

État-major.

Chef de bataillon commandant.	MM. **POTIER**
Capitaine adjudant-major.	**GOSSELIN**
Capitaine-major.	**LACOMBE**
Lieutenant trésorier.	**MERLE**
Lieutenant officier d'habillement.	**CREMADELLES**
Médecin-major de 2e classe.	**TAQUOY**
Médecin aide-major.	**VOIZARD**

Numéros des compagnies	Capitaines	Lieutenants	Sous-lieutenants
1re	**DESPREAUX**	**BOUFFLET**	**BERTHAUT**
2e	**FLORENT**	**KOPP**	**CAJAR**
3e	**GAUDIN**	**DE CLAPIERS DE COLONGES**	**CHARTON**
4e	**CAVAIGNAC**	**NICOLAS**	**GUERIN**
Dépôt	**FRENOY**	**THOUAULT DE HAUTVILLEE**	**MAESTRATTI**

Sont placés à la suite :

Capitaines.	MM. **MONTAVON, CHASSEPOT, KAUFFMANN.**
Lieutenants.	**LAGRENÉE, DROZ-DESVOGES, HILPERT.**
Sous-lieutenants.	**BRETON, HIRAUX, VALENTIN.**

Corps d'officiers au 1er octobre 1894
(formation à 6 compagnies).

Chef de bataillon commandant.	MM. **NICOLAS**.
Capitaine adjudant-major.	**BRONNER**.
Capitaine-major.	**DELMAS (Grégoire),**
Lieutenant trésorier.	**NICLOUX**
Officier d'habillement.	**ANGÉ**.
Médecin-major de 2e classe.	**NICOLAS**,
Médecin aide-major de 1re classe.	**DERCLE**.

Numéros des compagnies	Capitaines	Lieutenants	Sous-lieutenants
1re	**KOPP**	**LION**	**DE HALDAT DU LYS**
		DINAUX	
2e	**ROCHUT**	**RONDEAU**	**DE RICHARD D'IVRY**
		ODENT	
3e	**DELMAS (Pierre)**	**LEBRAT**	**PATUREAU**
		HEUZEY	
4e	**DUMOLT**	**SAUNIER**	**HEVRE**
			MUNICH
5e	**SARTOR**	**DELAPERCHE**	**BARNAY**
			PIANET
6e	**GENIN**	**BONVALOT**	**SAVOUREY**
		JETTE	

Cadre complémentaire **BRESSY**, lieutenant.

Officiers à la suite **WILMART**, sous-lieutenant.

MALDAN, sous-lieutenant

Ancestramil

Historique du 26e régiment de chasseurs à pied – Librairie militaire de L. Baudoin – imprimeur éditeur - 1898 – Bibliothèque municipale de Lyon/numelyo – cote 378056 – Droits : licence ouverte – saisie 2024

Corps d'officiers au 1er juillet 1897

État-major.

Chef de bataillon commandant.	MM. **BERGE**.
Capitaine adjudant-major.	**DELMAS (J.-P.)**.
Capitaine-major.	**ROUYER**.
Lieutenant trésorier.	**GERDE**.
Lieutenant officier d'habillement.	**BRESSY**
Médecin-major de 2e classe.	**NICOLAS**.
Médecin aide-major de 2e classe .	**LASCOUTX**.

Numéros des compagnies	Capitaines	Lieutenants	Sous-lieutenants
1re	**DUMOLT**	**DE HALDAT DU LYS**	**DE MONTBEL**
			DUGRAIS
		DE RICHARD	
2e	**ROCHUT**	**D'IVRY**	**SAVORNIN**
			SALIN
3e	**VELING**	**LEBRAT**	
		HEUZEY	
		PATUREAU	
4e	**DE BEAUFORT**	**SAUNIER**	
		HEVRE	
		MUNICH	
5e	**SARTOR**	**DELAPERCHE**	
		BARNAY	
6e	**LAMIABLE**	**PIANET**	**SAINNEVILLE**
		MALDAN	
		SAVOUREY	

Cadre complémentaire : **DELMAS (G)**, capitaine

Officier à la suite : **JUGE**, sous-lieutenant

Drapeau des chasseurs.

Le 4 mai 1841, le roi Louis-Philippe remit au 2e de l'arme, en garnison à Vincennes, le premier drapeau des chasseurs à pied, unique pour les dix bataillons existant à cette époque.
En 1852, un nouveau drapeau fut distribué. Les chasseurs n'avaient que douze années d'existence et déjà ils pouvaient inscrire sur ce nouvel emblème de la Patrie les noms des combats où ils s'étaient le plus distingués, en Afrique et à Rome.
Au fur et à mesure des campagnes, de nouvelles inscriptions étaient ajoutées.
Par décret du 3 février 1879, de nouveaux drapeaux furent remis à l'armée, et le 25e bataillon, alors en garnison à Paris, eut l'honneur de recevoir, le 30 juin, celui des chasseurs à pied.

Il porte les noms glorieux de :

Isly.
Sidi-Brahim.
Sébastopol.
Solférino.

Une croix de la Légion d'honneur est attachée à sa cravate.
En 1837, l'inscription de :

Extrême-Orient,

était ajoutée aux précédentes.

Isly. – A la journée de l'Isly, en 1844, dans la lutte engagée avec 8,000 hommes, par le maréchal **BUGEAUD**, contre 60,000 cavaliers marocains qui venaient d'envahir le territoire de l'Algérie, les 8e, 9e, 10e et 6e bataillons sont placés à chacun des angles du fameux losange et contribuent puissamment à la déroute complète de nos ennemis.

Sidi-Brahim. – Au marabout de Sidi-Brahim, en 1845, le 8e bataillon, dans son héroïsme et son mépris pour la mort, préfère mourir en entier que se rendre aux Arabes. Il a porté ainsi tellement haut le nom de chasseurs à pied que ceux-ci, dans les 30 bataillons, en conservent le souvenir avec un soin jaloux. (On trouvera plus loin le récit détaillé de cette journée.).

Siège de Sébastopol (septembre 1854-septembre 1855). – Onze bataillons[1], y compris les chasseurs de la garde, prennent part à ce siège rendu aussi pénible par les rigueurs du climat que par la valeur des Russes. Pendant ce long siège, nos bataillons se distinguent les uns après les autres par leur discipline et leur sang-froid au service des tranchées, et par les actions d'éclat dont ils se couvrent dans les différents combats livrés autour de Sébastopol et dans les assauts donnés contre le corps de place.

Solférino (24 juin 1859). Sept bataillons[2] et les chasseurs de la garde sont engagés dans cette bataille qui, par la défaite de l'armée autrichienne, met fin à la guerre d'Italie.

1 1er, 3e, 4e, 5e, 6e, 9e, 10e, 16e, 17e, 19e bataillons de chasseurs de la garde.

2 5e, 6e, 10e, 11 e, 15e, 17e, 19e et garde.

C'est dans ce combat que notre drapeau a eu l'insigne honneur d'être décoré, grâce à deux glorieux faits d'armes dus au 10e bataillon et au bataillon de la Garde, aujourd'hui 24e bataillon.
Après la bataille de Magenta, l'Empereur avait décidé que le corps qui prendrait un drapeau à l'ennemi porterait la croix de la Légion d'honneur attachée à son aigle. Les chasseurs à pied ne devaient pas faire attendre longtemps cet honneur à leur drapeau, car quelques jours après, à Solferino, un détachement du 10e bataillon s'élançait, par une brèche, dans le cimetière du village et le sergent **GARNIER**, après une lutte acharnée, enlevait l'aigle du 60e régiment autrichien (prince Waza).
En même temps, le chasseur **MONTELLIER**, des chasseurs de la Garde, s'emparait du drapeau d'un régiment qui se défendait dans le village contre ce bataillon.

Extrême-Orient (1885-1887). – C'est le 11e bataillon qui, par l'affaire de Hué et par ses nombreuses colonnes expéditionnaires en Annam et au Tonkin, fit ajouter cette inscription récente à notre drapeau.

Madagascar (1895). — Plus récemment encore, le 40e bataillon, à Madagascar, vient de montrer que les chasseurs à pied étaient toujours dignes de leur vieille renommée ! Au milieu de difficultés sans nombre, dans un pays malsain et désert, les chasseurs du 40e bataillon ont donné jusqu'au bout l'exemple de la discipline et du devoir. L'énergie morale et la confiance dans les chefs ont été leur véritable force, en même temps que leur soutien.
Le combat de Tsarasaotra, le 30 juin 1895, où ils se sont illustrés, tant par leur endurance à la fatigue que par leur ardeur dans l'action, en est une preuve.
Le 29 juin au matin, plusieurs milliers de Hovas attaquaient d'une manière sérieuse nos postes avancés de Tsarasaotra, qu'occupaient, sous le commandement du commandant **LENTONNET**, la 6e compagnie du régiment algérien, une section de la 16e batterie et un peloton de cavalerie.
Averti de cette situation, le général en chef envoie en toute hâte le 40e bataillon et la 16e batterie, sous les ordres du général **METZINGER**, au secours de notre poste menacé.
Parti de Suberbieville à 7 heures du matin, le 40e bataillon atteint Tsarasaotra d'une seule traite dans la même journée, franchissant ainsi les 40 kilomètres qui séparent ces deux points, après une marche des plus pénibles dans un pays coupé et presque impraticable, sous un soleil de feu, sans repos ni nourriture.
Le lendemain 30, le 40e bataillon attaquait les positions des Hovas retranchés derrière la Beritzoka, à 10 kilomètres est de Tsarasaotra. Ils occupent les crêtes d'un ravin escarpé, surplombant la rivière d'une hauteur de 70 mètres et dirigeant sur le bataillon, qui s'élance à l'assaut de cette formidable position, un feu très violent, mais heureusement mal ajusté. Le commandant **MASSIET du BIEST** marche en tête de son bataillon et reste à cheval, donnant à tous l'exemple du courage et du sang-froid ! L'entrain admirable de nos chasseurs, malgré les fatigues de la veille, a vite raison de la résistance ennemie ; les positions adverses sont enlevées au pas de course, et les Hovas, coupés, sont rejetés dans les ravins, perdant beaucoup des leurs, et abandonnant entre nos mains 2 camps, 470 tentes, le drapeau de la reine, 1 canon et un stock considérable d'approvisionnements de toute nature.
Ce beau succès devait, hélas ! rester sans lendemain.
La marche forcée exécutée le 29 juin par le 40e bataillon lui fut fatale, et en quelques jours plusieurs centaines d'hommes, atteints de la fièvre et de la dysenterie, tombèrent pour ne plus se relever. Toute marche en avant devint impossible ; les chasseurs à pied, faute d'effectifs, se virent refuser l'honneur d'accompagner leurs frères d'armes d'Afrique à la prise de Tananarive.
Mais, dans leur nouveau rôle de réserve, les chasseurs savent encore se faire remarquer : Employés au service des ravitaillements et des étapes, ils donnent jusqu'au bout l'exemple de l'abnégation et

du sacrifice, supportant sans murmures les privations et les maladies, luttant avec acharnement contre les difficultés de toute nature d'une mission plus obscure mais non exempte de dangers.
A la fin de la campagne, le bataillon de chasseurs avait perdu 63,2 p. 100 de son effectif primitif, laissant à tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre le souvenir d'une énergie et d'une solidarité dignes de son nom et de ses devanciers.

Le drapeau des chasseurs est remis à la garde d'un des bataillons stationnés dans le gouvernement de Paris. Lorsque plusieurs bataillons sont réunis, il est confié à celui qui est le premier par son numéro d'ordre dans l'ordre de bataille. Si cependant le 10e - ou le 21e (ex-garde)[1] sont présents, le drapeau leur revient de droit au premier de ces corps, s'ils sont tous les deux) en récompense et en souvenir des deux faits d'armes de Solferino.

Combat de Sidi-Brahim (1845).

C'était en 1845, dans les premiers temps de la conquête de l'Algérie, alors qu'**ABD-EL-KADER**, devenu depuis notre allié fidèle, nous faisait une guerre acharnée. Comprenant qu'il n'était pas de force à se mesurer avec nous en rase campagne, et en nombre à peu près égal, il avait changé de tactique et ne s'attaquait plus qu'aux petites garnisons ou à des détachements isolés, sur qui la supériorité numérique paraissait devoir lui assurer de faciles succès. Dans la lutte sans trêve ni merci, il ne craignait pas, comme nous allons le voir, de faire appel à la ruse et à la trahison.
Or donc, en cette année 1845, le colonel **de MONTAGNAC** occupait le poste de Djemmaa, depuis Nemours, avec le 8e bataillon de chasseurs à pied et un escadron du 2e hussards. Une tribu voisine, celle de Soukalias, qui avait fait sa soumission depuis peu, chercha à rentrer en grâce auprès **d'ABD-EL-KADER** en lui préparant un piège destiné à faire tomber entre ses mains la faible garnison de Djemmaa. A cet effet, elle feint d'être menacée par l'émir et demande un secours au colonel **de MONTAGNAC**.
Ce dernier n'hésite pas à répondre à l'appel d'alliés qu'il croit fidèles.
Dans la nuit du 21 septembre, il part avec cinq compagnies du 8e bataillon, sous les ordres du commandant **FROMENT COSTE**, et 60 hussards, en tout 406 hommes, et vient camper à quatre lieues de Djemmaa, sur l'oued Tornana. Le soir du 22, des cavaliers assez nombreux, qu'on avait d'abord pris pour nos alliés, se montrent autour du camp et commencent à inquiéter nos avant-postes.
Le lendemain 23, le colonel, laissant le commandant **FROMENT COSTE** à la garde du camp, part en reconnaissance avec sa cavalerie et trois compagnies de chasseurs. L'ennemi recule devant lui, mais, à un moment donné, comme il semble vouloir tenir, il le charge avec ses hussards. Enveloppé par des groupes nombreux, il est contraint de se replier sur l'infanterie après avoir perdu la moitié de son monde. Les compagnies de chasseurs, qui arrivaient à son secours au pas de course, le recueillent et reprennent l'offensive. Dans leur ardeur, elles s'engagent dans un ravin admirablement choisi pour une embuscade, où elles ont assaillies de tous côtés par des masses ennemies que conduit **ABD-EL-KADER** en personne. Les chasseurs, ayant au milieu d'eux le colonel **de MONTAGNAC**, qui est un des premiers frappés à mort, se forment en carré dans le plus grand ordre et tiennent les Arabes à distance jusqu'à ce qu'ils aient épuisé leurs dernières cartouches, puis,

1 C'est par erreur que le 21e a été considéré comme formé avec les chasseurs de la garde. Ceux-ci ont formé le 24e bataillon.

ne pouvant plus riposter. ils croisent la baïonnette et tombent un à un, et jusqu'au dernier, sous les balles de leurs adversaires.
Avant ce massacre, deux hussards expédiés par le colonel mourant au commandant **FROMENT COSTE,** avaient transmis à ce dernier l'ordre de se porter en avant avec une compagnie de soutien. Le commandant, après s'être assuré la garde du camp, s'était mis en marche avec tout ce dont il pouvait disposer, soit une compagnie et trois escouades. Il ne se trouvait plus qu'à un kilomètre du lieu de l'engagement quand la cessation de la fusillade et l'irruption d'une nuée d'Arabes lui apprirent que c'en était fait du détachement du colonel **de MONTAGNAC.** Il gagne alors un mamelon qui se trouvait à peu de distance sur sa gauche et y forme sa petite troupe en carré. Il est bientôt enfermé dans un cercle d'ennemis, que rend plus audacieux encore leur premier succès. A cette vue, un jeune chasseur s'écrie, tout ému : « Nous sommes perdus ! nous sommes morts ! »
« Quel âge as-tu ? » lui demande le commandant.
« Vingt-deux ans. » Eh bien, j'ai souffert dix-huit ans de plus que toi ; c'est ici que nous devons mourir, et je vais te montrer à tomber le cœur ferme et la tête haute. »
Quelques minutes après, ce brave tombait frappé à la tête, le capitaine **BURGARD** était tué, le capitaine **DUTERTRE** et l'adjudant **THOMAS**, tous deux grièvement blessés, étaient enlevés par l'ennemi, et il ne restait plus sur ce terrain de carnage que douze hommes vivants, mais criblés de blessures.
Au camp se trouvait encore le capitaine **de GÉREAUX** qui avait été laissé à sa garde. Cet officier, ne recevant pas d'ordre et voyant les Arabes arriver sur lui en grand nombre, réunit à la hâte la grand-garde, les muletiers, la garde du troupeau, en tout 80 chasseurs, et cherche à gagner avec eux le marabout de Sidi-Brahim, qui se trouve à vingt minutes de marche et qui lui semble devoir se prêter à une bonne défense. Il l'atteint enfin, après avoir perdu 6 hommes, s'y installe et l'organise à la hâte pour la défensive. Des créneaux sont disposés sur le petit mur d'enceinte et percés sur les quatre faces du marabout, les entrées sont barricadées, on coupe les balles en quatre ; enfin, on dresse sur la coupole un drapeau tricolore fabriqué avec des lambeaux de vêtements.
Pendant ces préparatifs, les masses ennemies investissent étroitement le marabout, et **ABD-EL-KADER** envoie à ses défenseurs un parlementaire qui leur promet la vie sauve s'ils consentent à se rendre. Le capitaine lit la lettre de l'émir à ses chasseurs qui lui répondent par un grand cri de : *Vive la France* ! Le combat recommence, puis est de nouveau interrompu.
Cette fois, c'est le capitaine **DUTERTRE**, blessé et fait prisonnier le matin, qui apporte un nouveau message d'**ABD-EL-KADER** : « Mes amis, s'écrie-t-il, on me charge, sous peine de la vie, de vous engager à vous rendre, et moi, je viens vous dire de mourir jusqu'au dernier pour votre pays et votre drapeau. »
Nouveau Régulus, il retourne auprès de l'émir qui lui fait trancher la tête, et la lutte reprend plus acharnée que jamais. Enfin, comprenant l'inutilité de leurs efforts, les Arabes se retirent hors de portée du marabout et se contentent de le cerner.
Deux jours et deux nuits, d'une longueur désespérante, se passent dans ces conditions. Les chasseurs, privés de nourriture et dévorés par une soif ardente, en sont réduits à boire de l'urine mélangée à un peu d'absinthe. Pour échapper à ces tortures, ils se décident à tenter une trouée avant d'être trop exténués et à aller au-devant de la mort plutôt que de l'attendre.
Le 26 septembre, au point du jour, les 60 survivants franchissent le mur d'enceinte du marabout, se précipitent sur les premiers postes arabes qu'ils enlèvent à la baïonnette et prennent la direction de Djemmaa, dont ils ne sont éloignés que d'environ trois lieues.
Les blessés sont au centre ; le capitaine **de GÉREAUX** ouvre la marche, le lieutenant **de CHAPPEDELAINE** est à l'arrière-garde. On fait ainsi deux lieues en perdant trente hommes et on arrive en vue de Djemmaa ; mais ce n'est pas encore le salut. De nouveaux obstacles se présentent,

c'est un ravin profond à traverser, ce sont les habitants d'un village situé sur la route qui, faisant cause commune avec nos ennemis, barrent le chemin à ces malheureux.
Le lieutenant **de CHAPPEDELAINE** tombe mort, le capitaine **de GÉREAUX** succombe peu après, la petite troupe des survivants forme le carré autour de leurs cadavres et se trouve serrée de si près, qu'elle ne peut plus faire un pas. Elle brûle ses dernières cartouches, puis, par un dernier effort désespéré, elle se précipite la baïonnette en avant sur le cercle d'ennemis qui l'entoure et parvient à le rompre. Les quelques hommes qui sont encore valides, se jettent alors dans la broussaille et cherchent, en s'y cachant, à regagner Djemmaa.
Quinze seulement y parviennent et, sur ce nombre, sept succombent en arrivant.
Le 8e bataillon était anéanti ; il avait perdu, dans cette affaire : 8 officiers et 252 sous-officiers et chasseurs ; 80 prisonniers, tous criblés de blessures, étaient restés aux mains de l'ennemi, qui avoua plus tard que ce succès lui avait coûté 900 hommes.

Ces chiffres sont suffisamment éloquents pour se passer de tout commentaire.

MARCHE DES CHASSEURS

CHANT DE SIDI-BRAHIM

REFRAIN.

En avant, braves bataillons,
Jaloux de notre indépendance,
Si l'ennemi vers nous s'avance,
Marchons, marchons, marchons,
Mort aux ennemis de la France. bis.

1er COUPLET.

Francs chasseurs, hardis compagnons,
Voici venir le jour de gloire ;
Entendez l'appel des clairons
Qui vous présage la victoire !
Volez, intrépides soldats,
La France est là qui vous regarde.
Quand sonnera l'heure du combat,
Votre place est à l'avant-garde.

2e COUPLET.

Quand votre pied rapide et sûr
Rase le sol, franchit l'abîme,
On croit voir à travers l'azur,
L'aigle voler de cime en cime.
Vous roulez en noirs tourbillons,

Et parfois limiers invisibles,
Vous vous couchez dans les sillons
Pour vous relever plus terribles !

3e COUPLET.

Aux champs où l'oued Ad suit son cours,
Sidi-Brahim a vu nos frères,
Un contre cent, lutter trois jours
Contre des hordes sanguinaires.
Ils sont tombés silencieux
Sous le choc comme une muraille.
Que leurs fantômes glorieux
Guident nos pas dans la bataille !

4e COUPLET.

Héros au courage inspiré,
Nos pères conquirent le monde,
Et le monde régénéré
En garde la trace féconde.
Nobles aïeux reposez-vous,
Dormez dans vos couches austères,
La France peut compter sur vous,
Les fils seront dignes des pères !

5e COUPLET.

Surprise un jour, frappée au cœur,
France tu tombas expirante,
Le talon brutal du vainqueur
Meurtrit ta poitrine sanglante.
O France, relève le front
Et lave le sang de ta face
Nos pas bientôt réveilleront
Les morts de Lorraine et d'Alsace.
